L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 MARS 1888. 61me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 8 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. V. Gourdain, la grocerie de M. J. P. Laroudé, située au coin des rues Bourgogne et Kerlerec, treizième district.

Par Jas. P. Guinault, à l'écurie de Mme Vve Puisségur, au Bayou St-Jean, en face du pont de la rue de l'Esplanade, 50 magnifiques vaches laitières.

Par le Shérif, au local No 515 rue de Chartres, coin Pert, le contenu, installations du dit local, comprenant un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs, comptoirs, étagères, un cheval et wagon, un lot de harnais.

Par Stephen J. Derbès, au No 158 rue Broad, près St-Philippe, 14 vaches laitières, 1 veau, 1 cheval, 1 charrette à lait, harnais, bidons, ustensiles de la vacherie, clientèle, etc.

À propos de l'affaire Wilson, en France.

Les tripotages sont de tous les temps, de tous les pays, de toutes les formes de gouvernement. Ceux qui s'imaginent que les démocraties en général, les républiques en particulier, en sont, nécessairement, exemptes, se trompent grossièrement; elles y sont au moins aussi sujettes que la monarchie—non pas qu'elles lui soient inférieures; au contraire: elles reposent sur un principe infiniment supérieur—la loi; qui d'aucune façon, ne peut pactiser avec le crime et l'abus, qui est l'ennemie irréconciliable du privilège et ne connaît que l'égalité pour tous. Sous une royauté, sous un empire, elle est obligée de se ployer à une foule de considérations plus ou moins respectables: l'intérêt dynastique, la tradition, les souvenirs historiques. En République, elle ne connaît que son niveau, qu'elle applique à tous, sans distinction ni préférence. Telle y est, on y doit être la règle.

Malheureusement, si élevée, si auguste qu'elle soit, la loi est un être abstrait; elle n'a pas, comme un prince régnant, un entourage nombreux, puissant, positivement et directement intéressé à la sonteuir; elle n'a pour appui que ceux qui sont préposés à sa garde et, n'ont d'autre stimulant que le devoir—aiguillon toujours moins vif que la convoitise ou l'orgueil héréditaire.

C'est pour cela que, sous un pareil régime, la justice et sa servante—la police—deviennent être plus fortes, plus vigilantes, plus inexorables que sous une royauté. C'est justement le contraire qui a lieu, par suite de la fausse idée que les masses se font de la liberté et de la souveraineté populaire. Des intrigants—exploiteurs de la crédulité publique—leur représentent ces deux choses sacrées comme le pouvoir de tout faire, suivant les dictées de leurs fantaisie et de se soustraire à la règle—de sorte qu'elles en arrivent à confondre la première avec la licence, et la seconde avec le désordre, sans se donner que les devoirs grandissent et se multiplient en même temps que les droits, et que là où tout le monde commande, il est d'une nécessité absolue que tout le monde obéisse. C'est à cette condition seulement que la république démocratique est possible et durable.

D'un semblable état de choses, il résulte, forcément, dans les idées et les mœurs publiques, un relâchement qui devient fatal au système, si les autorités, d'un côté, si les populations, de l'autre, ne réagissent pas contre d'aussi funestes tendances.

C'est ce qui vient, fort heureusement, d'arriver à la République française, à propos de l'affaire Wilson. Au foyer même du premier fonctionnaire de l'Etat, dans un cabinet attenant au sien, elle a surpris de honteux tripotages, d'indignes fraudes. Elle a voulu que la lumière se fît sur tous ces agissements scandaleux, que la justice poursuivît le gendre du Président avec la même rigueur, la même implacabilité, que s'il se fût agi du plus obscur citoyen. Mais une barrière presqu'infranchissable semblait s'opposer à l'action des tribunaux: M. Grévy pouvrait son gendre; il le défendait avec l'acharnement bien naturel d'un père qui veut arracher sa fille au déshonneur. On a prétendu qu'il aurait dû abandonner M. Wilson à sonsort. Les personnes qui raisonnent ainsi n'ont jamais étudié la nature humaine. M. Grévy est, incontestablement, un vrai, un bon républicain. La République a été la croyance de toute sa vie; elle l'était alors que rien ne lui faisait prévoir le triomphe de cette forme de gouvernement, alors que ses convictions pouvaient naître à sa fortune particulière et politique. Mais pour être républicain, on n'en est pas moins homme. A notre époque, avec les idées et les sentiments que le Christianisme et la civilisation moderne ont semés et fait fructifier dans les âmes, on ne peut plus supprimer la famille et l'immoler à l'Etat, comme dans l'antiquité.

Il n'y a pas assez longtemps de cela; c'était avant le régime républicain—une des plus grandes illustrations du barreau et de la tribune, un orateur incomparable, un homme qui, en politique, a laissé au nom sans tache, vit son fils engagé dans d'affreux tripotages et aux prises avec les tribunaux. Il n'avait rien à espérer du pouvoir, auquel il faisait une opposition acharnée; il comprenait qu'il fallait que la justice eût son cours. Quant à son fils, il le savait coupable. En dépit de tout ce qui militait contre son enfant, en dépit de la conscience qui le forçait à regrimper intérieurement le fils qui déshonorait un nom rendu illustre, il le défendit *unguibus et rostro*; une bonne ne s'acharne pas plus au salut de ses petits: "Je le leur arracherai par morceaux," s'écriait-il. Berryer—car c'est son souvenir que nous invoquons—avait-il tort de chercher à soustraire son enfant à une condamnation, trop sévère peut-être—à cause des opinions du père—mais juste en principe?

On ne pouvait prouver la complicité du Président dans les tripotages de M. Wilson. Il a donc impossibilité de le mettre en accusation, de le déposer. On a cru devoir de faire en léger accroc à la Constitution. Il se forma la plus [illegible] coalition que l'on ait jamais vue: le parti gouvernemental s'entendant avec l'opposition, le ministère lui-même donnant la main au Parlement, pour forcer le Président à donner sa démission, pour le placer dans l'impossibilité absolue de composer un cabinet. De propos délibéré, de sangfroid, tout le monde officiel se mit à l'œuvre et arrêta brusquement toute la machine gouvernementale, au risque de provoquer une secousse terrible, de faire sauter le navire. Pourquoi tout cela? Pour une vulgaire pourriture en police correctionnelle; pour arriver à la punition de tripotages, malpropres, cela est vrai, mais tout à fait hors de proportion avec la grandeur des moyens employés. Mais il y avait au grand scandale; il fallait qu'il fût expié: l'intégrité gouvernementale était, sinon souillée, au moins soupçonnée—il fallait qu'elle fût vengée et lavée de toute tache.

Il est là, certainement, un des plus étranges, mais aussi des plus consolants spectacles de notre temps. Il est permis de croire que les choses n'eussent pu se passer de la sorte, en Amérique—non seulement à cause du relâchement des mœurs politiques, mais aussi, et surtout, à cause du formalisme constitutionnel qui y domine tout, gouvernement et nation, il n'a jamais été porté la plus légère atteinte. La République française a osé un moment, mettre la morale au dessus de la Constitution et sortir de la loi pour y rentrer avec plus d'éclat—et le scandale qui devait l'ébranler, a réussi, en fin de compte, à la consolider. Il est possible qu'elle ne possède pas les sympathies de certains peuples, de certains gouvernements, mais aucun ne peut lui refuser son estime, et plus d'un doit lui envier le courage—nous dirons presque la témérité—avec laquelle elle sait, quand il le faut, venger la moralité et la conscience publiques outragées.

Excursion à Mandeville.—Le steamer *Heroine* fera une excursion à Mandeville, dimanche prochain, 11 mars. Il partira de Milneburg à l'arrivée du train de 8 heures du matin. Pour le retour, il quittera Mandeville à 3 heures de l'après-midi. Le prix de l'excursion, aller et retour, est d'un dollar seulement.

A propos de l'*Heroine*, on verra aux annonces que cet excellent steamer remplace le *New Camelia* qui est maintenant en réparation.

LOUISIANE.

Le Fermier Louisianais, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 3 mars:

M. John Barnett, de notre ville, imbu de l'utilité, de l'importance, de l'incubateur artificiel, en a construit un, puis s'est résolument mis à en étudier le maniement et les particularités.

Après quelques mois d'essais, il est arrivé au succès le plus complet. Maintenant, à un prix purement nominal, il peut faire éclore *continuellement et en toute saison*, une quantité considérable de volailles, poulets, canards, oisons.

Cette méthode, pratiquée dans bien des pays, est à peu près ignorée en Louisiane, où, pourtant, le climat lui est des plus favorables. Un "Fermier" sachant élever une basse-cour, pourrait, ici, plusieurs mois en avance, fournir aux marchés, non seulement de notre Etat, mais aussi de l'Ouest, des volailles de pleine venue, qui se vendraient à un prix très rémunérateur.

Que faut-il pour réussir? du soin; le reste va tout seul. Il est, seulement, nécessaire de faire quelques préparatifs indispensables pour l'élève des poulets éclos; la routine une fois prise, tout va de soi, et le profit est certain.

La Louisiane, qui reçoit des quantités de volailles de l'Ouest, devrait, au contraire, lui en expédier tous les ans, à une époque où toute concurrence est impossible.

—Nous avons reçu la visite de M. Dupréville Mèche, de St. Landry. La région qu'il habite—"Prairie des Femmes,"—a été inondée par les pluies diluviennes de la semaine dernière, mais depuis, le beau temps a permis à l'eau de s'écouler, à la terre de se sécher, et les habitants travaillent à la préparation de leurs terres.

Comme tous les habitants de la région du haut Teche, M. Mèche voudrait voir se construire les écluses, depuis longtemps projetées, près de St-Martinville—ce qui rendrait tous les cours d'eau du réseau supérieur aisément navigables et mettrait tous les cultivateurs et les marchands à l'abri du monopole ruineux du chemin de fer.

—Il y avait, à l'entrée de notre ville, sur la route de St-Martinville, une fondrière très dangereuse, tout à fait infranchissable; elle faisait beaucoup de tort au commerce et gênait nos voisins. Grâce à l'énergie et au zèle de M. E. Lapérouse, l'obstacle n'existe plus. La fondrière est comblée, et la route est de nouveau praticable.

Rien n'égale la Salsepareille d'Ayer pour purifier le sang. C'est la médecine du printemps.

La voie de toutes les nations.— L'immense Atlantique est souvent bien agitée. Malgré la violence des tempêtes qui y sévissent, sous la conduite d'habiles et courageux marins, les voyageurs n'y aventurent pas moins leur vie, en traversant l'océan. La triste maladie, le mal de mer, de même que toutes les indispositions qu'éprouvent ces voyageurs auraient été évitées ceux ci s'ils étaient munis de l'Hostetter Stomach Bitters. Les capitaines au long cours, tous les gens qui traversent fréquemment la mer, connaissent ce précieux remède; aussi, jamais, n'en sont-ils dépourvus. Les émigrants, se dirigeant vers le lointain Ouest, le prennent pour échapper à la malaria. Il guérit aussi la dyspepsie, la constipation, les affections au foie, aux reins, tous les maux, enfin qui attaquent les organes vitaux.

Médicament et nourriture.—Cette merveilleuse préparation—médicament et nourriture à la fois—connue sous le nom d'Emulsion de Scott est prescrite par tous les médecins, non seulement engraisse et fortifie parce qu'elle renferme des substances nutritives, mais encore fait retrouver l'appétit. "Depuis des années je fais usage de l'Emulsion de Scott et elle m'en déclare très satisfait. Mes clients disent qu'elle est agréable au palais et leur fait du bien à tous. Elle est surtout efficace dans les cas de débilité de marasme et pour les enfants qui ont besoin de nourriture."—T. W. PIERCE, D. M.

NOUVELLES AGRICOLES DE FRANCE.—LES SEMAILLES D'AUTOMNE POUR 1887-88.—LA COMMISSION SUPÉRIEURE DU PHYLLOXÉRA.—Nos journaux lus plus récents de Paris ceux du 22 février) nous apprennent que le ministère de l'agriculture a reçu les rapports des préfets sur les semailles d'automne pour la campagne 1887-88.

Il résulte, de ces rapports, que les conditions dans lesquelles ont été effectuées les semailles d'automne sont:

Pour 24 départements,, Très bonnes.
Pour 35 départements.. Bonnes.
Pour 23 départements.. Assez bonnes.
Pour 3 départements.. Médiocres.
Pour 1 département... Mauvaises.

L'aspect des récoltes est:

Dans 20 départements.. Très bon.
Dans 52 départements.. Bon.
Dans 13 départements.. Assez bon.
Dans 1 département... Médiocre.

L'étendue ensemencée par rapport à l'année moyenne est:

Dans 16 départements.. Supérieure.
Dans 40 départements.. Egale.
Dans 10 départements.. Inférieur.
20 départements n'ont pas fourni de renseignements en ce qui concerne les superficies ensemencées.

Dans sa dernière séance tenue sous la présidence du ministre de l'agriculture, la commission supérieure du phylloxera a émis l'avis que les arrondissements de Grasse, *Confolens*, Orléans, Autun, Charolles, Louhans et Saint-Jean-de-Maurienne pouvaient être autorisés à cultiver des vignes étrangères.

La commission estime qu'au lieu d'établir une règle uniforme pour les subventions à accorder aux traitements des vignes phylloxérées, il convient d'agir comme par le passé et de juger par spécas. Elle émet le vœu qu'à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 une carte viticole de la France soit publiée avec l'indication des surfaces cultivées en vignes et de l'intensité de la production, afin de montrer que le pays, malgré le phylloxera, est toujours à la tête de la production viticole.

Enfin la commission pense que, tout en maintenant le prix de 300,000 francs, — qui risque fort de n'être jamais attribué, — il convient de donner des encouragements, sous forme de prix en argent, aux personnes qui rendront de signalés services au double point de vue de la défense ou de la reconstitution du vignoble.

La commission supérieure fera, à cet égard, des propositions au ministre de l'agriculture qui jugera s'il y a lieu d'accorder les encouragements proposés.

DÉPART DE MISSIONNAIRES CATHOLIQUES DE FRANCE.—Les *Missions catholiques* annoncent les départs de missionnaires suivants:

Les RR. PP. Pierre Bouvet, Auguste Ledru, Pierre Perrigaud et Ignace Lorando, de la Compagnie de Jésus, se sont embarqués à Marseille, le 9 octobre 1887, pour la mission du Kiang-nan.

Le 11 septembre 1887, se sont embarqués à Marseille, sur le *Natal*, les sœurs: Félix, du diocèse de Nantes, Catherine et Cyprien, du diocèse de Strasbourg.

Le 30 septembre, se sont embarquées à Marseille, sur le *Sindh*, les sœurs: Apolline, du diocèse de Paris; Luce, du diocèse de Coutances, et Laurent, de Beyrouth.

Le 14 octobre, se sont embarqués à Marseille, sur le vapeur *Pei-Ho*, le R. P. Vellinger, du diocèse de Paris; sœur Victor, du diocèse de Nancy, et sœur Moïse, de Beyrouth.

Le 3 janvier 1888, se sont embarqués à Anvers, sur le *Nubia*, pour la Côte-d'Or, le R. P. Faga, du diocèse de Chambéry; pour le Dahomé, le R. P. Dolci, du diocèse de Vérone (Italie).

Ces trois missionnaires et ces huit religieuses appartiennent à la Société des Missions Africaines de Lyon.

Deux prêtres de Scheut-les-Bruxelles, MM. H. Raymakers, du diocèse de Bois-le-Duc, et A. Heirman, du diocèse de Gand, sont partis de Marseille, le 12 courant, le premier pour la Mongolie Orientale; le second pour la Mongolie Centrale.

Suisse.

Suivant une dépêche de Berne, adressée au *Journal de Genève*, on déclare, au palais fédéral, dénuée de tout fondement la nouvelle donnée par quelques journaux, en particulier par la *Tribune* de Genève, et reproduite par quelques journaux français, que des ouvertures auraient été faites par l'Allemagne à la Suisse pour la conclusion, entre les deux pays, d'un traité destiné à défendre contre la France la neutralité helvétique.

Il y a quelques jours, le *Bund*, de Berne, a publié un article sous ce titre: "La neutralité de la Savoie du Nord en face des nouvelles constructions de chemins de fer français." Cet article avait pour but de démontrer que la position prise par la France dans le pays de Gex, le réseau de chemins de fer qu'elle y établit et en particulier le percement de la Faucille, qui, suivant le *Bund*, va faire de Gex une place forte et un grand entrepôt commercial, modifie entièrement les conditions de la neutralité de la Savoie du Nord, stipulée dans le protocole de Vienne.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a reproduit cet article intégralement et n'a pas manqué d'éveiller l'attention des Suisses sur les visées de la France. Le *Journal de Genève* fait remarquer qu'en Suisse, en raison de certaines erreurs de faits et de certaines appréciations sans preuves à l'appui, on n'avait attaché qu'une médiocre importance à cet article.

Au surplus—dit le journal—notre impression est que le but de l'article du *Bund* était bien moins d'appeler l'attention sur la neutralité de la Savoie que de s'opposer d'avance au projet du percement de la Faucille et d'en détourner les sympathies des Genevois, en leur faisant entrevoir des conséquences graves et, à notre avis, fort exagérées. Gex n'est pas encore une place forte, ni un centre commercial, en état de faire embrage à Genève: la ligne stratégique que la France songerait à s'ouvrir le long du Jura pour attaquer l'Allemagne ne serait praticable que dans le cas d'une Suisse déjà désarmée, gagnée ou soumise. Ce sont là des perspectives lointaines et chimériques qui ne doivent pas venir compliquer les inquiétudes, déjà suffisamment chargées, du présent.

Dans le discours qu'il a prononcé à Zurich, il y a quelques jours, devant le meeting du Théâtre de Flore, M. Curti, conseiller national, a raconté une histoire touchant les agents provocateurs allemands:

Il y a quelques années, a dit M. Curti, vivait tel un jeune Allemand, de la plus haute noblesse prussienne, d'une famille qui a fourni à la Prusse des généraux et des diplomates. Il eut le malheur d'entrer en relations avec un conspirateur nommé Friedemann, qui était en réalité un agent secret de la police.

Le beau jeune étudiant reçut de son père une lettre dans laquelle celui ci lui exprimait son amer chagrin de ce que son fils eût parlé de l'empereur et de la famille impériale en termes indécents. Le père disait avoir supplié de M. Krüger, conseiller de police, que son fils était en relations avec un certain Friedemann, lequel était un agent secret. M. Krüger conseillait au père de désunder son fils de parler politique à Zurich, attendu qu'il y avait dans cette ville de nombreux agents secrets, intéressés à circonvenir les jeunes gens.

La lettre paternelle fit une si douloureuse impression sur le jeune étudiant qu'il quitta peu après Zurich.

Dès lors, Friedemann a été expulsé de Suisse comme nuisible. Je suppose que le Conseil fédéral doit connaître mon histoire; elle montre la hardiesse des agents provocateurs et le danger qu'ils font courir aux honnêtes gens.

Alsace-Lorraine.

Nous avons annoncé que le directeur de la police de Metz a opposé un refus à la pétition que lui adressait la chambre de commerce de cette ville à l'effet d'obtenir pour les commerçants français l'autorisation d'installer leurs boutiques à la foire qui a lieu au mois de mai à Metz. On écrit à la *Gazette de Francfort* que la chambre de commerce de Metz ne se tient pas pour battue et qu'elle a chargé deux de ses membres de faire de nouvelles démarches. Le correspondant de la *Gazette de Francfort* ajoute:

Il serait à désirer, dans l'intérêt des commerçants de Metz, que ces démarches aboutissent, car la foire attire toujours beaucoup de gens de la campagne; elle est très bien fréquentée, tous les gens qui traversent fréquemment la frontière connaissent ce précieux remède; aussi, jamais, n'en sont-ils dépourvus. Les émigrants, se dirigeant vers le lointain Ouest, le prennent pour échapper à la malaria. Il guérit aussi la dyspepsie, la constipation, les affections au foie, aux reins, tous les maux, enfin qui attaquent les organes vitaux.

Nouvelles Obsèques. Le Bonnet Rouge, Rue Royale, Bolting Reed, Rue Royale, Vins fins, Vins de la Californie, Conserves alimentaires, Thés des meilleures qualités, agence de H. P. Friday, de New York, Henri Abele, Champagne de Reims; Read Bros., Londres; Bonbons Maillard et Huyler, de New York. 12 fev—1 m—Dim Mar. Jeu.

HENRY MASPERO, Président. J. E. TOURNE, Caissier. D. FATJO, Vice Président.

The Traders' Bank,

Coin des rues Decatur et Dauphine, Nlle-Orléans, Lne.,

Fait des affaires de banque et de collections en général, reçoit des dépôts en sommes quelconques, quelque minimes qu'elles soient.

Conseil de Direction:

D. FATJO, de D. Fatjo & Co., Négociants. H. T. COTTAM, de H. T. Cottam & Co., Grocers.
J. V. CHAPENTIER, Notaire. C. BASSETTI de Bassetti & Xiques, Importateurs.
E. KOLMANS, Grocer. S. BERKSON, de Berkson Bros & Haspel, Grocers.
THOS. McDERMOTT, Négociant en sucre. F. ALBERTALLI, Courtier de sucres.
HENRY MASPERO, Courtier en sucre et en riz.

0 déc—3 mois—mardi, jeudi, dim

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et ferme le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal, 2me district.

1er nov b7—mar, jeu dim

Carriages and Harness,

54 and 56 Baronne,

R. P. RANDALL.

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL,

Nouvelle-Orléans, Lne.,

PIANOS & ORGUES

Le grand magasin de musique en feuilles du Sud.

Les dernières chansons et les meilleurs instruments de musique. Toute musique mise à l'essai avant d'acheter. Escompte spéciaux. 18 déc—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOSET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. A. SCHMIDT, OTTO. BIERBE, JULES TUYES, H. LAROUSSINI, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.

24 fév '88—1m

Quelques Faits A CONSIDERER.

Le "City Directory" de 1888

CONTIENT

5000-NOMS NOUVEAUX-5000

25,000

CHANGEMENTS DANS LES NOMS ANCIENS.

Conséquemment un homme d'affaires qui, s'inspirant d'une fausse économie voudrait se passer du "Directory," ou se servir d'un ancien "Directory," fera une dépense inutile de temps et s'exposera à beaucoup d'ennuis, bien au-delà de ce que lui coûteraient plusieurs Directories. Ceci démontre que les anciens "Directories" sont parfaitement inutiles et que le Nouvel Annuaire de 1888 est indispensable dans le monde des affaires.

LE MOYEN LE PLUS SUR ET LE PLUS PROMPT

D'obtenir un exemplaire du "Guide" est de l'envoyer demander au bureau de l'éditeur. Prix, $6. Il suffit d'adresser à ce dernier une carte postale. Il ne reste qu'un nombre limité d'exemplaires après le service des souscripteurs; ce n'est des exemplaires non réclamés par suite de décès ou autrement.

L. E. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.

7mars—au 31

"GEM SALOON" AND RESTAURANT,

No 17 RUE ROYALE.

Vendra, à partir du Vendredi 1888:

Huîtres du Bayou Cook, à 10 cts la douzaine.
Vins rouges et blanc (importés), à 10 cts.
Thompson's Pure Rye, à 10 cts.
Calborne's Rye, à 10 cts.
Nelson's Greenbrier Bourbon, à 10 cts.
Old Crow Bourbon, à 10 cts.
MacBrayer Bourbon, à 10 cts.
Old Fauntleroy Rye, 1877, à 20 cts.
A. C. Monkton Brandy, 1858, à 25 cts.

OUVERT NUIT ET JOUR.

2 mars—3 mois

C. LAZARD & Cie.,

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés, D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.

24 oct—87 1 an—dim mar ven sam.

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.

FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur-gérant.

Jeudi soir, 8 mars, à 7 h. 30.

Dernière Représentation de la Saison.

Grande soirée d'adieu de la troupe offerte aux abonnés et habitués de l'Opéra par la Direction et au bénéfice de Mme Maugé, directrice.

Tous les artistes de la double troupe de grand opéra et d'opérette paraîtront dans certains actes des principaux opéras, à succès de la saison.

1er acte de Joséphine vendue par ses sœurs. 2e acte de Aïda (Les bords du Nil). 3e acte de Hamlet. 1er acte de Roland à Roncevaux. 2e acte de Reconcie.

AVIS—Les abonnés désireux de garder leurs sièges pour cette dernière représentation sont priés de les retenir au bureau de location avant midi. 5 mars—1f

Théâtre Faranta.

Commençant le Lundi, 5 Mars.

LES FRÈRES MIACO.

LE MAGIC TALISMAN.

Trois jeunes dans le "Wonderland". Un tourbillon de rires et de surprises.

Vendredi, 9 Mars—Bénéfice de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Young Pelican.

Lundi, 12 Mars—Knights of Labor Combination. 6 mars—

ROBINSONS MUSÉUM & THÉATRES

Ouvert tous les jours de 11 h. a. m. à 10 p. m.

La Femme Invisible, la plus grande merveille en exhibition. Un grand programme de nouveautés. Deux grandes représentations sur la scène. 10 cts. pour tout voir. 10 cts

4 mars—1 sem

DÉMOCRATES

Ralliez-vous! Ralliez-vous!

Un Grand Meeting DE RATIFICATION

Aura lieu au

Washington Artillery Hall,

JEUDI, 8 Mars 1888, à 7:30 P. M.

TOUS LES DÉMOCRATES SONT INVITÉS A Y ASSISTER.

Les citoyens suivants ont été invités à haranguer le meeting.

Gouv. S. D. McEnery, Gén. P. Y. Nicholls,
Hon Jas Jeffries, Hon. W. H Rogers,
Sén. R. L. Gibson, Sén. Jas. B. Eustis,
Hon. B. F. Jonas, Gén. J. L. Brent,
Hon. C. J. Boatner, Hon. E. A. Burke,
Hon. E. D. White.

6 mars—au 8 mars

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE D'ETAT,

No 54 rue St-Charles, près Gravier.

NLLE ORLÉANS, 1er mars 1888.

Aux votants démocrates conservateurs de l'Etat de la Louisiane:

Chargé de la direction de la présente campagne, le comité central démocratique d'Etat désire appeler l'attention des démocrates de la Louisiane sur la nécessité d'une organisation complète et entière dans tout l'Etat.

Il serait parfaitement oiseux de chercher à démontrer au peuple de cet Etat l'importance d'y maintenir la suprématie démocratique et de se protéger par là contre la domination du parti radical qui l'a pesé, lui a infligé de si nombreux et de si terribles maux. L'histoire de la suprématie du parti républicain dans cet Etat et de la dégradation, des souffrances et de la misère qu'elle a infligées à toutes les classes de la population et à toutes les races, est encore trop présente à la mémoire de tous pour être oublié. Ce parti, comptant sur ce qu'il croit être des jalousies individuelles et de profonds dissentiments dans le sein de la démocratie, a adopté une liste de candidats qu'il a l'espoir d'élire, ainsi qu'il le déclare ouvertement. Cette liste a à sa tête le nom d'un homme associé à tous les crimes contre un bon gouvernement et contre la liberté inaugurés pendant la période de reconstruction. La convention qui a préparé cette liste de candidats était principalement composée des hommes pervers et corrompus qui ont été précipités du pouvoir au prix de tant d'efforts et de tant de sacrifices. Le chef qu'ils ont choisi, afin d'égarer l'opinion publique déclare avec un cynisme sans pareil qu'il se sépare de ses principaux soutiens. Si cette déclaration était sincère, toute l'histoire politique démontrerait qu'il serait incapable de réaliser ses bonnes projets de tribune et que, pour de nouveau du pouvoir, il serait encore lié et contrôlé par les influences qui auraient assuré son succès. Aucun artifice de raisonnement, aucun sophisme ne saurait disimuler le fait que le succès du ticket radical amènerait celui des hommes qui l'ont préparé. Or, leur triomphe serait la ruine de l'Etat, le coup de mort de sa prospérité et de son avenir, consacrerait la domination des hommes sans foi ni loi et l'inauguration des mesures néfastes, qu'a repoussée dans le néant le triomphe du parti démocrate. Toute autre question intéressant le peuple pâlit devant le péril imminent et suprême qui résulterait du retour au pouvoir de la horde ignobile et corrompue qui dans le passé a outragé les libertés du peuple, pillé le trésor, ruiné ses finances, corrompu notre législature et dépravé le sens moral.

Le Comité adjure, par conséquent, tous les citoyens démocrates de l'Etat, de toutes les classes et de toutes les races, d'imposer silence aux sentiments de jalousies individuelles, à leurs opinions particulières, à leurs différends, afin que d'un bout à l'autre de l'Etat les citoyens démocrates et conservateurs unissent leurs efforts et déploient toute leur énergie, toute leur fermeté, pour faire triompher la liste de candidats désignés par la dernière Convention démocratique, et sauvegarder ainsi dans l'avenir, comme ils l'ont fait dans le passé, la civilisation de l'Etat menacé par les radicaux.

J. S. LANIER, Chairman.

GEO. W. FLYNN, Secrétaire.

6mars—1sem

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Mottingham Madras Turcoma

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ameublement de toutes sortes. 8 oct—1 an

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.

C. W. EICHLING. FLEURISTE.

279 RUE DECATUR 279

21 avril—1 an Près le Marché Français.

For rent.

House No 97 1/2 Barracks street between Burbon and Dauphine. Apply No 94 Esplanade St.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 MARS—CLASSE No 157

Tirage de 4 heures P. M.

Capital actions payé	$305 000 00
Fonds de réserve	9,734 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes impayées, non ajustées	31,000 00
Coupons divers non payés de décembre 1887	1,509 62
Balance (exclusivement du dividende de Juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

PASSIF.

Surplus	$139,371 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHE.

Argent comptant	$ 69,673 17
$35,000 bons à pour cent des Etats-Unis, avec coupons	31,459 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans émission Crescent	130,996 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons à pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	125 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Sinnott Gas Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Prêts au centre de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-forts, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

Les tirages ci-dessus ont été faits sous la direction exacte et surveillance des Etats de la Louisiane.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MCGEHEE, Vice Président.

Fait sous ma parfaite surveillance et contrôle, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.

M. T. DUCROS, Notaire.

138 rue Gravier.

Les tirages ci-dessus, publiés dans nos journaux, sont exactement conformes aux tirages officiels.

A. BROUSSEAU, Président.
R. B. WINDSOR, Vice Président.
W. F. PINCKARD, Secrétaire.

Les billets de nos tirages quotidiens peuvent être vus au bureau de la Compagnie.

Nlle-Orléans, 22 janvier, 1888.

13 fev—

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.

Commençant dimanche, 4 mars.

Matinées Mercredi et Samedi.

La charmante comédie

KATIE PUTNAM,

Dimanche, lundi, mardi et mercredi soirs, et mercredi en matinée.

ERMA THE ELF.

Jeudi, vendredi et samedi soirs, et samedi matinée.

LENA THE MADCAP.

Brillante musique, romances nouvelles. Danses. 4 mars—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

Rue St-Charles.

Pour une semaine seulement

Commencant Dimanche, 4 mars 1888.

Matinées Mardi et Samedi.

Hallen & Hart's FIRST PRIZE IDEALS!

The Representative Vaudeville Company of America

Le contrôle sera ouvert vendredi 2 mars, pour la vente des sièges.

1er mars—

GRAND OPERA HOUSE,

Rue du Canal.

D. BIDWELL.....Directeur

Commencant Dimanche 4 mars 1888—Matinées Jeudi et Samedi.

L'actrice distinguée,

Mlle LILLIAN LEWIS.

Dans le dernier succès

AS IN A LOOKING GLASS.

La semaine prochaine: Mlle Lillian Lewis dans New Magdelene et l'Article 47.

Contrôle ouvert vendredi 3 mars.

1er mars—

AVIS!

LE GRAND TIRAGE TRIMESTRIEL,

CLASSE C,

—DE LA—

Loterie de l'Etat de la Louisiane,

—Aura lieu—

MARDI, 13 MARS 1888,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE

Sous la direction des Généraux

G. T. BEAUREGARD et J. A. EARLY.

Le tirage commencera à 11 heures du matin

GROS LOT $300,000

Billets entiers.....$20

Coupons en proportion.

2 mars—

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 3e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.

Français, Anglais, Volapük, Tenue des livres, etc. 14 déc—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54
Sur les risques de rivières	7,324 82
Sur les risques de mer	7,718 19
	$372,350 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886	70,242 00
Total des primes	$443,592 55
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	$ 30,850 74
Revenu total	$474,343 29
A déduire: Pertes payées	
Sur les risques d'incendie	$ 164,318 82
Sur les risques de rivières	5,814 40
Sur les risques maritimes	1,457 30
	$171,590 02
Primes remboursées, cancellations, et commissions	54,665 28